



2026

MEMO **Déchets**

Votre guide des déchets

LATÉNA



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.



Laténa

vadec
Réseau de valorisation
des déchets - Arc jurassien



Informations **générales**



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

Mon/mes CONTENEUR(S) À SACS-POUBELLE

Celui ou ceux mis à disposition dans mon lieu de vie. A défaut de conteneur, les "sacNEVa" sont à déposer sur la voie publique le jour du ramassage. Les sacs de 110 litres sont interdits.

Ma DÉCHETTERIE

Déchetterie intercommunale de l'Entre-deux-Lacs, La Ronde-Fin 21 à Cornaux, www.chatellenie-de-thielle.ch :

Horaires disponibles sur leur site Internet.

Déchets compostables ménagers :

Nous vous rendons attentifs au fait que les déchets verts ne sont pas repris à la déchetterie.

TRI À LA SOURCE

Lors de vos achats...

- profitez de **ramener au(x) magasin(s)** tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc.
- choisissez les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économies en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables...).
- autant que possible, **laissez sur place les emballages** de vos achats.

LES BONNES ADRESSES...

...pour réparer, vendre, donner, acheter en seconde-main ou encore consommer sans emballage.

Anciennement « Ne jetez plus ! », le répertoire de la réparation et de la réutilisation a rejoint « Les Bonnes adresses » de la Fédération Romande des Consommateurs.

Vous y trouverez plus de 130 adresses sur le Littoral neuchâtelois pour prolonger la durée de vie de vos objets!

<https://adresses.frc.ch/>

Contact et infos

Commune de Laténa

Grand'Rue 35
2072 Saint-Blaise
032 886 65 70
latena.infrastructures@ne.ch
commune-latena.ch

Ramassage des vieux vélos :

Dates de collecte : 08.05 / 06.11
A apporter au hangar de voirie (rue Louis-de-Meuron 8, Marin) entre 08h00 et 12h00.

Ramassage des déchets compostables ménagers et de jardin (voir calendrier)

- Les déchets compostables ménagers sont à déposer dans des containers à roulettes (verts / bruns) de 120-240 litres ou exceptionnellement de 770 litres. Les bacs de 3-8 litres et les sachets, même biodégradables et/ou compostables, ne sont plus autorisés.
- Les branchages doivent être liés en un fagot ne dépassant pas 1m20 de long pour 30 cm de diamètre, soit 12 cm de diamètre maximal par unité, et ne pesant pas plus de 15-20 kg.
- Le gazon et les plantes sont à déposer dans des containers à roulettes (PAS en acier; d'une capacité de 120-770 litres); les sacs de jardin sont interdits.

Info déchets

Arc Jurassien 0842 012 012
Aux heures de bureau (tarif local)





2026

Calendrier

Laténa

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L						
M			1			1
M 1	Enges		2 Enges			2 Enges
J 2	ME/TW		3 ME/TW	1 ME/TW		3 ME/TW
V 3	HT/STB		4 HT/STB	2 HT/STB		4 HT/STB
S 4		1 Fête nationale Suisse	5	3		5
D 5		2	6	4	1	6
L 6	ME/TW	3 ME/TW	7 ME/TW	5 ME/TW	2 ME/TW	7 ME/TW
M 7		4	8	6	3	8
M 8	Enges	5 Enges	9 Enges	7 Enges	4 Enges	9 Enges
J 9	ME/TW	6 ME/TW	10 ME/TW	8 ME/TW	5 ME/TW	10 ME/TW
V 10	HT/STB	7 HT/STB	11 HT/STB	9 HT/STB	6 HT/STB	11 HT/STB
S 11		8	12	10	7	12
D 12		9	13	11	8	13
L 13	ME/TW	10 ME/TW	14 ME/TW	12 ME/TW	9 ME/TW	14 ME/TW
M 14		11	15	13	10	15
M 15	Enges	12 Enges	16 Enges	14 Enges	11 Enges	16 Enges
J 16	ME/TW	13 ME/TW	17 ME/TW	15 ME/TW	12 ME/TW	17 ME/TW
V 17	HT/STB	14 HT/STB	18 HT/STB	16 HT/STB	13 HT/STB	18 HT/STB
S 18		15	19	17	14	19
D 19		16	20 Jeûne Fédéral	18	15	20
L 20	ME/TW	17 ME/TW	21 Lundi du Jeûne Fédéral	19 ME/TW	16 ME/TW	21 ME/TW
M 21		18	22 HT/STB	20	17	22
M 22	Enges	19 Enges	23 Enges	21 Enges	18 Enges	23 Enges
J 23	ME/TW	20 ME/TW	24 ME/TW	22 ME/TW	19 ME/TW	24 ME/TW
V 24	HT/STB	21 HT/STB	25 HT/STB	23 HT/STB	20 HT/STB	25 Noël
S 25		22	26	24 HT/STB	21	26
D 26		23	27	25	22	27
L 27	ME/TW	24 ME/TW	28 ME/TW	26 ME/TW	23 ME/TW	28 ME/TW
M 28		25	29	27	24	29
M 29	Enges	26 Enges	30 Enges	28 Enges	25 Enges	30 HT/STB
J 30	ME/TW	27 ME/TW		29 ME/TW	26 ME/TW	31 ME/TW
V 31	HT/STB	28 HT/STB		30 HT/STB	27 HT/STB	
S		29		31	28	
D		30			29	
L		31 ME/TW			30 ME/TW	
M						



Comment bien trier ?

Les types de déchets



Aérosols
Vider complètement le gaz (risque d'explosion). Si métal ou alu, dans la benne correspondante aux écopoints ou à la déchetterie intercommunale. Sinon sac à ordures officiel.



Déchets compostables ménagers
AUTORISÉS : restes de repas cuits ou crus ; épluchures de légumes, fruits et noix, coquilles d'œufs; marc de café/ thé (SANS capsules/sachets). REFUSÉS: viande/poisson; huiles; litières d'animaux domestiques.



Ordures ménagères SacNEVa
Voir "Mon/mes CONTENEURS(S) À SACS-POUBELLE". Voir "Calendrier".



Aluminium et boîtes de conserve
Déchetterie intercommunale. Voir "Mes écopoints".



Déchets de jardin
AUTORISÉS : fleurs coupées et plantes (SANS les pots); tontes de gazon; feuilles et déchets végétaux de jardin. REFUSÉS : cendres, suie et mégots de cigarettes, pierres / terre; bois traité; plantes à problèmes.



Papier
Déchetterie intercommunale. Voir "Mes écopoints".



Appareils électriques et électroniques
Points de vente. Déchetterie intercommunale. Fondation SENS, www.erecycling.ch : 021 654 37 03.



Tournée spéciale branches
AUTORISÉS : branches et arbrisseaux; tailles d'arbres et de haies; sapin de Noël (SANS guirlande). REFUSÉS : copeaux de tronçonnage.



PET
Points de vente. Déchetterie intercommunale. Voir "Mes écopoints".



Tubes lumineux (néon) / LED
Points de vente. Déchetterie intercommunale. Fondation SENS, www.erecycling.ch : 021 654 37 03.



Berlingots / Briques à boissons
Avec les déchets urbains incinérables dans un sac à ordures officiel.



Déchets encombrants combustibles
Déchetterie intercommunale. DIVIZA, Coffrane : 032 857 22 12. Ateliers Phénix, Neuchâtel : 032 717 78 90.



Piles et accumulateurs
Points de vente. Déchetterie intercommunale.



Verre
Déchetterie intercommunale. Voir "Mes écopoints".



Bois
Déchetterie intercommunale.



Déchets inertes (petites quantités)
Déchetterie intercommunale. DIVIZA, Coffrane : 032 857 22 12.



Flacons en plastique avec bouchon
Seuls les flacons avec bouchons sont valorisables et repris dans les déchetteries ou les centres commerciaux. Tous les autres déchets plastiques sont à éliminer dans un sac poubelle officiel.



Médicaments
Retour aux pharmacies.



Capsules Nespresso (aluminium)
Points de vente. Déchetterie intercommunale. Centre Manor.



Déchets spéciaux des ménages
Points de vente. Déchetterie intercommunale.



Pneus
Aux points de vente. Place officielle Les Foulets à La Chaux-de-Fonds.



CD
Points de vente. Déchetterie intercommunale.



Carton propre
Déchetterie intercommunale. Voir "Mes écopoints".



Dépouilles d'animaux
CREMADOG Montmollin : 032 731 20 30. Centre collecteur Montmollin : 032 731 12 85.



Restes de repas / déchets de cuisine / lavures
Avec les déchets compostables, sauf la viande, les os et les poissons (crus et cuits) qui sont éliminés dans un sac à ordures officiel.



Plastiques agricoles
Filière professionnelle ou directement chez Vadec à Colombier.



Cartouches d'encre pour imprimantes
Points de vente. Déchetterie intercommunale.



Ferraille (objets métalliques)
Déchetterie intercommunale.



Sagex
Dans les sacs officiels ou si gros déchets, avec les encombrants à la déchetterie intercommunale.



Cendres de bois
Avec les déchets urbains incinérables dans un sac à ordures officiel. Attention danger d'incendie !



Huiles minérales et végétales
Huiles minérales : déchetterie intercommunale et garage du Collège (Marin). Huiles végétales : déchetterie intercommunale.



Textiles et chaussures
Déchetterie intercommunale. Lors de collectes de textiles. Voir "Mes écopoints".

Mes ECOPOINTS

- 1 – Enges, Groisière de Lordel : verre et sacs taxés officiels
 - 2 – Enges, Cabanon au centre du village : dépôt des sacs taxés officiels
 - 3 – Enges, Point de collecte : branches, terre et cailloux
-
- 1 – Hauterive, Chemin du Lac : verre, papier, carton, boîtes de conserve, alu, textiles et chaussures
 - 2 – Hauterive, Verger l'Ecuyer : verre, papier, carton, boîtes de conserve, alu, textiles et chaussures
 - 3 – Hauterive, Centre sportif : textiles et chaussures
-
- 1 – Marin, Les Indiennes : verre, alu - fer blanc, papier – carton, textiles
 - 2 – Marin, Gare BLS : verre, alu – fer blanc, papier – carton, textiles
 - 3 – Marin, Marin+ : verre, alu – fer blanc, PET, piles, bouteilles consignées, capsules Nespresso
 - 4 – Marin, Marin-Centre : PET, PE, piles
 - 5 – Marin, Pré-aux-Andins : verre, alu – fer blanc, papier – carton, textiles
 - 6 – Marin, Parking zone touristique de La Tène : verre, alu – fer blanc, papier – carton, textiles
-
- 1 – Saint-Blaise, Chemin de la Plage : verre, papier, carton, alu et fer blanc
 - 2 – Saint-Blaise, Place du Pré-Brenier : verre, papier, carton, alu et fer blanc

Enges

Déchets verts

Les branches, la terre et les cailloux peuvent être déposés au point de collecte communal. De mars à novembre, ce dernier est ouvert tous les premiers samedis de chaque mois de 10h00 à 12h00, et tous les deuxièmes lundis de chaque mois de 16h00 à 18h30, sous réserve d'imprévus et de jours fériés. Il vous est également possible d'y accéder sur demande, moyennant un préavis de 48h auprès de M. Reichen (079 604 05 77). Les déchets végétaux peuvent être compostés de manière individuelle ou selon arrangement privé avec un agriculteur de la place. Le Conseil communal se réserve le droit de changer en tout temps les horaires d'ouverture du point de collecte.

Nous vous rappelons que tout dépôt de déchets végétaux au bord d'un chemin ou dans la forêt est strictement interdit. Cette pratique est une infraction à la loi.

Adaptation des tournées – jours fériés

- **jeudi 2 avril 2026** : déchets compostables (HT/STB) – ordures ménagères (M-E/T-W)
- **vendredi 15 mai 2026** : déchets compostables (HT/STB) – ordures ménagères (M-E/T-W)
- **mercredi 30 décembre 2026** : déchets compostables (HT / STB) – ordures ménagères (Enges)

Hauterive et Saint-Blaise

Déchets entreprises : tous les lundis et jeudis à l'exception des jours suivants :

- **jeudi 01.01.2026** (Nouvel-an) avancé au mercredi 31 décembre 2025
- **lundi 6 avril 2026** (lundi de Pâques) repoussé au mardi 7 avril 2026
- **jeudi 14 mai 2026** (Ascension), avancé au mercredi 13 mai 2026
- **lundi 25 mai 2026** (Pentecôte) repoussé au mardi 26 mai 2026
- **lundi 21 septembre 2026** (lundi du Jeûne) repoussé au mardi 22 septembre 2026

Pour tout renseignement : Curty Transports SA – 032/968.56.28 - bureau@curtytransports.ch

**LES BONNES ADRESSES
DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL**

- 🔧 RÉPARATION
- ♻️ RÉUTILISATION
 - Seconde main
 - Location
 - Upcycling
- 🍏 ALIMENTATION
 - Vrac



**«NE JETEZ PLUS!» REJOINT
ADRESSES.FRC.CH**



frc LE POUVOIR
D'AGIR
L'association des
consommateurs



ine.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL



En combien de temps les déchets se dégradent-ils dans la nature ?



Boîte de conserve
200 ans



Journal
6 mois



Chewing-gum
5 ans



Mégot
5 ans



Canette ALU
300 ans



Sac en plastique
450 ans



Bouteille PET
500 ans



Bouteille en verre
5000 ans



Huile de vidange
8 ans



Mouchoir en papier
3 mois

La dégradation détériore uniquement l'aspect physique du déchet, les molécules se dispersent en gaz, en liquide toxique ou en micro-particules